



**HAL**  
open science

# **Analyse des dynamiques souverainistes dans la dernière vague des coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger**

Kossi Emmanuel Dolou

## **► To cite this version:**

Kossi Emmanuel Dolou. Analyse des dynamiques souverainistes dans la dernière vague des coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Regards croisés sur la nouvelle vague des coups d'État en Afrique Discours, taxonomie, technologies, 2024. <hal-05210883>

**HAL Id: hal-05210883**

**<https://hal.science/hal-05210883v1>**

Submitted on 6 Sep 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

# **ANALYSE DES DYNAMIQUES SOUVERAINISTES DANS LA DERNIERE VAGUE DES COUPS D'ÉTAT MILITAIRES AU MALI, AU BURKINA FASO ET AU NIGER**

**DOLOU Kossi Emmanuel<sup>1</sup>**

**Résumé :** Cet article est une contribution à l'analyse des enjeux des derniers coups d'État militaires réussis au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. D'août 2020 à juillet 2023 en effet, les données empiriques révèlent au moins quatre coups d'État militaires réussis dans ces trois États de l'Afrique francophone : au Mali, août 2020 et mai 2021, au Burkina-Faso, septembre 2022 et au Niger juillet 2023. La typologie des stratégies offensives et gestionnaires de l'après coup d'État constatée dans ces trois pays frontaliers suscite la question de savoir si cette nouvelle vague des coups d'État est un indicateur d'un néo-souverainisme. En démontrant la nécessité de requestionner le phénomène récent des coups d'État réussis dans ces trois États de l'Afrique francophone, nous partirons d'une démonstration sectionnée en trois parties, pour parvenir aux résultats qui consistent à prouver que les désirs néo-souverainistes des putschistes résultent de la limite du souverainisme. Pour que ce désir néo-souverainiste soit effectif, nous recommandons le renfort de la sécurité et celui des institutions étatiques, la nécessité d'un dialogue inclusif, et la convergence des synergies communes dans la lutte contre le terrorisme.

**Mots clés :** souverainisme, néo-souverainisme, souveraineté, coups d'État militaires, Afrique.

## **ANALYSIS OF SOVEREIGNIST DYNAMICS IN THE LATEST WAVE OF MILITARY COUPS IN MALI, BURKINA FASO AND NIGER**

**Abstract:** This article is a contribution to the analysis of the stakes involved in the latest successful military coups in Mali, Burkina-Faso and Niger. Between August 2020 and July 2023, empirical data reveal at least four successful military coups in these three French-speaking African states: in Mali, August 2020 and May 2021; in Burkina-Faso, September 2022; and in Niger, July 2023. The typology of post-coup offensive and managerial strategies observed in these three border countries raises the question of whether this new wave of coups is an indicator of neo-sovereignism. In demonstrating the need to reexamine the recent phenomenon of successful coups d'état in these three French-speaking African states, we will start with a demonstration divided into three parts to arrive at the results. The latter consists in showing the neo-sovereignist desires of the coup plotters, which result from the limits of sovereignty. For this neo-sovereignist desire to be effective, we recommend the reinforcement of security, state institutions, inclusive dialogue and joint forces in the fight against terrorism.

**Keywords :** sovereignty, neo-sovereignism, sovereignty, military coups, Africa

---

<sup>1</sup> Doctorant en philosophie politique, Université de Tours (France), École doctorale Humanités et Langues (H&L), Équipe de recherche Éducation-Éthique-Santé (EA 7505).

## Introduction

L'Afrique francophone subsaharienne de l'après-indépendance a connu plusieurs coups d'État militaires. Définis généralement comme « l'occupation du pouvoir politique par la force armée »<sup>2</sup>, le prétexte avancé pour ces coups d'État est généralement le désir de réajustement des politiques de gouvernance des États jugés défailants. Ainsi, seulement entre août 2020 et janvier 2023<sup>3</sup>, l'Afrique de l'Ouest a enregistré sept coups d'État militaires réussis survenus successivement au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Ce phénomène dans cette région ouest-africaine, marqué par une escalade de l'usage de la force armée pour s'emparer du pouvoir politique, capte l'attention, suscite la curiosité, et pousse à une analyse rationnelle profonde. Plusieurs études sur le phénomène des coups d'État en Afrique ont distillé au sein des opinions nationales et internationales, l'idée, qu'un coup d'État, qu'il soit militaire ou constitutionnel, est avant tout un « acte suranné, digne d'une déloyauté aux valeurs de la civilité étatique »<sup>4</sup>. Pour une Afrique stable et prospère et démocratique, il est donc impératif de bannir du jeu politique les coups d'État. Ce regard dépréciatif sur les coups d'États, a justifié l'assaut critique unanimement voué contre les putschistes du Mali, du Burkina-Faso et du Niger. Ces derniers n'ont pas dérogé aux invectives menaçantes, aux condamnations, et aux sanctions économiques de la communauté régionale, notamment de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO), et celles de la communauté internationale, en l'occurrence la France, partenaire historique de ces trois États, de l'Union Européenne, de l'ONU, et des États-Unis. En revanche, cette vision dépréciative ne fait pas l'unanimité des chercheurs. Les logiques d'appréciation souverainistes sont donc élaborées. Celles-ci consistent à voir dans le phénomène des coups d'État en Afrique, un désir d'autodétermination plutôt qu'un acte « suranné » qu'il faut bannir. Cette logique souverainiste est une réponse « aux diktats des institutions suprématistes, et une volonté de refondation des institutions étatiques africaines sur un modèle endogène de développement. »<sup>5</sup> Le philosophe camerounais Achille Mbembe fait sienne cette analyse dans l'un de ses articles en affirmant que : « c'est le modèle de vassalisation qui est arrivé à épuisement et

---

<sup>2</sup> E. Luttwark, 1968, p.89

<sup>3</sup> Ces coups d'Etat sont survenus notamment au Mali 18 août 2020 et 24 mai 2021, au Tchad 20 avril 2021, en Guinée Conakry 5 septembre 2021, au Burkina-Faso 23 janvier et 30 septembre 2022, au Niger 28 juillet 2023, au Gabon 30 août 2023.

<sup>4</sup> Sindjoun, 2001

<sup>5</sup> Thandika Mkandawire et Charles C. Soludo, *Our Continent, Our Future : African Perspectives on Structural Adjustment*, Dakar, CODESRIA, 1999.

dont on voit les derniers spasmes au Mali, au Burkina Faso et au Niger. »<sup>6</sup> Une autre logique interprétative souverainiste, voit plutôt dans le phénomène des récents coups d'État militaires au sahel « une crise de légitimité du pouvoir étatique »<sup>7</sup>. Cette crise de légitimité renvoie à non seulement aux problèmes institutionnels et structureaux des États africains, mais aussi, à des pratiques et comportements des agents de l'État quant à la gestion du « contrat social »<sup>8</sup>. Tout de go, l'on retient des logiques souverainistes que les coups d'États au Sahel sont mus par un double désir, celui d'un dépassement des modèles de soumission, et celui de restaurer la légitimité des pouvoirs politiques. Cette double appréciation apparaît comme un dédale d'idées, conduisant l'esprit sur des sentiers inextricables parsemés de théories diverses et variées, où l'on perd ses repères. De ce point de vue, les logiques souverainistes soulèvent un véritable problème de la nature des récents putschs militaires survenus dans ces trois États, mettant ainsi en lumière le défi de forger un consensus sur leurs natures réelles. Ainsi importe-t-il de répondre à la question fondamentale suivante : comment appréhender les coups d'État militaires récents observés au Mali, au Burkina-Faso et au Niger ? Notre hypothèse est que ces putschs militaires seraient motivés non par un désir souverainiste, mais par un désir d'un néo-souverainisme qui découlerait des limites du souverainisme. Ce néo-souverainisme consiste à revitaliser, et à réaffirmer la souveraineté longtemps tronquée aux États africains face aux dynamiques des influences extérieures. Notre approche méthodologique consiste à s'appuyer sur les thèses souverainistes et néo-souverainistes des États, lesquelles seront mises en perspectives dans les trois États. Trois lignes d'études constituent la trame de cet article. A partir d'une description panoramique du phénomène des récents coups d'États dans les trois pays, nous analyserons les aspects souverainistes qu'ils incarnent.

### **1. Vue panoramique des récents coups d'État militaires au Mali, au Burkina-Faso et au Niger**

Les récents coups d'État militaires survenus au Mali, au Burkina-Faso et au Niger ont révélé des dynamiques de pouvoir complexe entretenues par les militaires, illustrant ainsi la forte influence de ces derniers dans cette région stratégique Ouest-africaine. Certes, le contexte des

---

<sup>6</sup> Achille Mbembe, « Nous sommes arrivés au bout d'un cycle historique » : refonder les relations entre l'Afrique et la France », *Revue internationale et stratégique*, 2024/1 (N° 133), p. 57-67. DOI : 10.3917/ris.133.0057. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-internationale-et-strategique-2024-1-page-57.htm>

<sup>7</sup> Rodrigue NAna Ngassam , « Gouvernance et terrorisme au Sahel : quelle(s) perspective(s) ? », *Revue Défense Nationale*, 2024/3 (N° 868), p. 91-96. DOI : 10.3917/rdna.868.0091. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-defense-nationale-2024-3-page-91.htm>

<sup>8</sup> Rodrigue NAna Ngassam , *Idem*

événements est multiple, varié et propre à chaque État. Cependant, une mise à jour panoramique des faits survenus dans chaque État permet de suivre le fil d'Ariane de cet article. Cet *aggiornamento* des faits sera extirpé sur les canaux officiels d'information des trois États respectifs.

### 1.1. Le cas du Mali

Le Mali a ouvert le bal des récents coups d'États militaires de la région. Il a enregistré à son actif, deux coups d'État militaires consécutifs en l'espace de six mois. Le premier, survenu le 18 août 2020 après plusieurs manifestations populaires à l'issue des élections législatives de 2020, a connu la chute du président Ibrahim Boubakar Keïta, au pouvoir depuis 2013. En effet, d'après le site officiel<sup>9</sup> de l'État malien, cette crise politique a été déclenchée à la suite des élections législatives de mars-avril 2020, qui ont été marquées par des irrégularités et des accusations de fraude massives. Par conséquent, la contestation des résultats par l'opposition et une partie de la société civile a donc conduit à des manifestations de masse, organisées notamment par le *Mouvement du Rassemblement des forces Patriotiques* (M5-RFP) dirigé par l'Imam Mahmoud Dicko et d'autres leaders de l'opposition. La mauvaise gestion de la sécurité, la corruption et la mauvaise gouvernance étaient, entre autres, les chefs d'accusation portés contre le président déchu. Les manifestants furent appel à sa démission et à des réformes politiques et institutionnelles. C'est dans ce chaos social que la situation a culminé avec un premier coup d'État militaire, marqué par l'arrestation du président Keïta et plusieurs hauts responsables du gouvernement. Sous la pression des putschistes et des manifestants, Keïta annonça sa démission, la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale. Un *Comité National pour le Salut du Peuple* (CNSP) fut formé en octobre et dirigé par Bah N'Daw, président de la transition malienne, Assimi Goïta, comme vice-président, et Moctar Ouane comme premier-ministre. Bah N'Daw, alors président de la transition et son premier ministre seront accusés plus tard par Goïta et ses compagnons d'armes, de ne pas suffisamment consulté le CNSP sur la formation du gouvernement. Cette tension a été le *casus belli* qui a culminé, lors d'un remaniement du gouvernement, excluant deux putschistes proches de Goïta. Cela a été perçu comme une tentative de sabotage de la transition et conduit à un second putsch militaire le 24 mai 2021, entraînant la chute de Bah N'Daw et son gouvernement. Assimi Goïta devient après coup, président de la transition, avec Chogel Maïga comme premier ministre.

---

<sup>9</sup> Voir le site officiel de l'État malien : <https://koulouba.ml/>, consulté le 17/06/2024, 16 : 06.

## 1.2. Le cas Burkina-Faso

Un scénario similaire à celui du Mali a eu lieu au Burkina-Faso. Les faits remontent au coup d'État militaire de janvier 2022 contre Roch Marc Christian Kaboré, président d'alors du Burkina-Faso. D'après les informations officielles<sup>10</sup>, le Burkina-Faso fait face depuis 2015, à une escalade sans précédent de violences djihadistes. Les attaques de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique ont causé des milliers de morts et déplacé des millions de personnes selon le gouvernement malien. L'incapacité du gouvernement à faire face à cette violence, a naturellement alimenté la frustration et le mécontentement parmi le peuple et les forces armées. En plus de ce facteur sécuritaire, s'ajoute la grogne des militaires mal équipés, revendiquant les meilleures conditions de travail. Aussi, selon le gouvernement, la perception que le gouvernement de Kaboré était inefficace et corrompu a fragilisé la confiance du peuple. Plus encore, les promesses électorales de Kaboré de restaurer la sécurité et de développer le pays furent purement démagogiques. Ces frustrations croissantes à différents degrés, ont conduits à des manifestations populaires exigeant la démission de Kaboré. Ces facteurs ont constitué la goutte d'eau qui a débordé le vase, créant un climat propice au coup d'État militaire. Damiba Sandaogo et ses compagnons d'armes prirent le pouvoir. En créant le *Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration* (MPSR) dont la vision est la restauration du Burkina-Faso. Mais très tôt, Damiba sera renversé par Ibrahim Traoré le 30 septembre 2022, celui-ci l'accusant de ne pas avoir tenu ses promesses en matière de sécurité et de réformes. Ce nouveau coup d'État militaire survenu à moins d'un an, témoigne de l'instabilité politique et les défis sécuritaires majeurs auxquels le Burkina-Faso est confronté.

## 1.3. Le cas du Niger

En juillet 2023, le Niger entre dans le jeu des coups d'État militaires par le renversement de Mohamed Bazoum, alors président de la République du Niger. Les militaires putschistes, membres de la garde présidentielle, ont assigné en résidence surveillée le président Bazoum, sa compagne et son fils. Bazoum est accusé d'être tributaire de la mauvaise gouvernance économique et sociale du pays : « Cela fait suite à la dégradation continue de la situation sécuritaire, la mauvaise gouvernance économique et sociale »<sup>11</sup> affirmait le colonel major Amadou Abdramane, porte-parole du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, le (CNSP) qui venait de voir le jour. Pour parfaire le putsch, le chef d'État-major des armées du

---

<sup>10</sup> Voir le site officiel de l'État du Burkina-Faso, Rubrique anciens présidents, <https://www.presidencedufaso.bf/>, consulté le 17/06/2024, 16 :15.

<sup>11</sup> Cette déclaration est publiée dans le journal Le Monde Afrique consultable sur : <https://www.lemonde.fr/afrique/>, consulté le 17/06/2024, 16 : 30.

Niger s'est rallié quelques heures plus tard, à la déclaration des putschistes pour mettre fin, unilatéralement, aux fonctions présidentielles du président déchu, car ce dernier s'est opposé aux injonctions d'abdication du pouvoir formulées par les putschistes.

Au regard de cette vue d'ensemble sur le déroulement des faits dans les trois États, les raisons apparentes évoquées par les putschistes militaires pour justifier leurs coups de force sont essentiellement basées sur la volonté de restaurer la sécurité nationale de leurs États respectifs, et la volonté d'instaurer la bonne gouvernance. Que ce soit au Mali, au Burkina – Faso ou au Niger, cette volonté de restaurer les États faillis, laquelle volonté fait écho dans les discours, et remarquable dans les actes politiques des putschistes, constitue un argument phare des tenants du souverainisme qu'il importe de rappeler.

## **2. Le souverainisme et ses limites dans les contextes malien, burkinabé et nigérien**

La typologie des récents coups d'État militaires au Mali, au Burkina-Faso et au Niger est un facteur permettant de mettre en évidence leur congruence souverainiste. Alors que stipule la logique souverainiste ?

### **2.1. Éléments théoriques du souverainisme**

Le souverainisme est « une doctrine politique prônant l'indépendance d'une nation, son autonomie ou un surcroît d'autonomie, à l'égard d'un échelon de pouvoir qui la surplombe »<sup>12</sup>. Il est donc nécessaire de distinguer le souverainisme et la notion de souveraineté pour éviter l'amalgame. Le souverainisme ainsi défini, vise, d'après Guénolé, à protéger ou à renforcer la souveraineté contre toutes formes d'influences extérieures ou supranationales<sup>13</sup>. La souveraineté quant à elle, est un principe juridique qui exprime l'idée qu'il y a « une autorité finale et absolue à l'intérieur d'une communauté politique »<sup>14</sup> et que cette autorité « ne peut subir la domination ou mieux l'hégémonie, ou la concurrence d'une autre autorité. »<sup>15</sup> En clair, la souveraineté est un principe juridique des États, alors que le souverainisme est une idéologie visant à renforcer ou à protéger ce principe juridique. D'un point de vue historique, le principe de souveraineté est ordinairement attribué au philosophe français Jean Bodin, qui serait le premier à formuler la première théorie moderne de souveraineté au XVI -

---

<sup>12</sup> Thomas Guénolé, « Introduction », Thomas Guénolé éd., *Le Souverainisme*. Presses Universitaires de France, 2022, pp. 3-16.

<sup>13</sup> Thomas Guénolé, *idem*.

<sup>14</sup> Francis Hinsley, *Sovereignty*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

<sup>15</sup> Francis Hinsley, *idem*.

ème siècle. Pour lui, la souveraineté est un pouvoir absolu et perpétuel d'une république<sup>16</sup>. Quant au concept du souverainisme, il tire son origine au Québec, alors sous domination anglaise, et désignait « les partisans indépendantistes du Québec des années 1960. »<sup>17</sup> En somme, le souverainisme en tant que doctrine, élabore les conditions d'instauration et du maintien de la souveraineté d'un État. Cependant, comme toute doctrine, le souverainisme a des limites que nous passons en revue.

## 2.2. Les limites du souverainisme

Le souverainisme, compris comme doctrine par laquelle la souveraineté est pensée, élaborée et maintenue. Cependant, Bal Lider remarque que le concept de souveraineté appliqué dans le contexte africain un problème de fond. La souveraineté dans le contexte des États africains est selon lui est « un écran qui dévoile la réalité qu'il faut donc s'en débarrasser si l'on veut voir clairement. »<sup>18</sup> La conséquence logique de cette démonstration est que le souverainisme par lequel la souveraineté est élaborée, pose un problème de fond dans la praxis. En d'autres termes, la limite du souverainisme se situe dans le décalage entre le principe de souveraineté et sa mise en œuvre dans le contexte africain. Car, pour Bal Lider, les États africains ne sont jamais souverains<sup>19</sup>. C'est donc ce décalage qui laisse transparaître « des revendications contestataires que l'on peut qualifier de néo-souverainistes. »<sup>20</sup>

Dans le cas précis du Mali, du Burkina Faso et du Niger, Achille Mbembe, abordant la question de la souveraineté sécuritaire, soulignera que le rôle premier de l'armée française est de défendre le territoire français. Ce n'est pas, poursuit-il, de rester indéfiniment en Afrique<sup>21</sup>. Ce modèle de souveraineté tronquée, ajoute-t-il, la plupart des élites africains s'en sont accommodées pendant longtemps<sup>22</sup>. A tout cela s'ajoute d'autres paradoxes qu'il importe de nommer : la dépendance économique de la plupart des États africains, et donc du Mali, du Burkina et du Niger ne sont pas du reste. Dans cette optique, plusieurs débats ont été menés ces dernières années, à l'issue desquels, les résultats laissent entrevoir les conséquences de cette dépendance monétaire qui endiguent les États dépendants à prendre

---

<sup>16</sup> Jean Bodin, *Les six livres de la république*, Edition Fayard, 1986, livre I, p. 306.

<sup>17</sup> Thomas Guénolé, Op.cit.

<sup>18</sup> Lider Bal, « Le mythe de la souveraineté en droit International, la souveraineté des États à l'épreuve des mutations de l'ordre juridique International », Mémoire de doctorat, École Doctorale, Droit Science Politique Histoire, Université de Strasbourg, le 3 février 2012, P.18

<sup>19</sup> Lider Bal, idem.

<sup>20</sup> Alles, Delphine, Frédéric Ramel, et Pierre Grosser. « Chapitre 5. L'État et la diplomatie », *Relations internationales. Cours, exercices corrigés, méthodes commentées*, sous la direction de Alles Delphine, Ramel Frédéric, Grosser Pierre. Armand Colin, 2018, pp. 103-120.

<sup>21</sup> Achille Mbembe, Op. Cit

<sup>22</sup> Idem

des décisions souveraines indépendamment des intérêts supranationalistes. Encore faut-il que l'Afrique se libère de ses sujétions de tout ordre pour acquérir sa réelle souveraineté. En substance, naîtra une nouvelle approche néo-souverainiste pour résorber les limites du souverainisme traditionnel.

### **3. Les logiques néo-souverainistes dans les récents coups d'État militaires discours des putschistes**

Si les logiques souverainistes sont des mirages du salut dans le contexte africain, les différents discours politiques et les décisions des putschistes apparaissent comme une volonté de dépassement des logiques souverainistes, pour l'avènement d'une nouvelle forme de souverainisme : un néo-souverainisme. Il est donc important d'abord, de rappeler la logique du néo-souverainisme et montrer qu'elle constitue un dépassement du souverainisme traditionnel. Ensuite, faire l'autopsie des discours politiques et des actions néo-souverainistes des putschistes.

#### **3.1. La logique néo-souverainiste**

D'entrée de jeu, le néo-souverainisme est un concept politique né dans les années 1990. Il est difficile de remonter à ses origines précises. Nonobstant cette difficulté historique, trois idées permettent de cerner ses contours : d'abord il se présente sous la forme d'une « réfutation des thèses de la Banque mondiale sur les conditions d'une croissance africaine »<sup>23</sup>. Ensuite, il se présente sous la forme « d'appels en faveur d'un modèle endogène de développement sur le continent. »<sup>24</sup> Et en fin, le néo-souverainisme apparaît sous la forme « d'une critique de la démocratie libérale et de sa pratique en milieu africain. »<sup>25</sup> Partant de cette dernière forme, le néo-souverainisme ne rejette pas les influences étrangères, d'après Claude Ake, mais elle « recherche à négocier des accords avantageux, libres, et à attirer les investisseurs étrangers tout en préservant une certaine autonomie. »<sup>26</sup> Cela sous-entend donc l'importance du libre choix des partenaires stratégiques, de la mise en œuvre des politiques favorisant les innovations multisectorielles, pour atteindre des objectifs communs. Alors, l'on se demande si cette logique néo-souverainiste est réellement portée par les putschistes des trois États.

---

<sup>23</sup> Thandika Mkandawire et Charles C. Soludo, *Our Continent, Our Future : African Perspectives on Structural Adjustment*, Dakar, CODESRIA, 1999.

<sup>24</sup> Joseph Ki-Zerbo, *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 1992.

<sup>25</sup> Claude Ake, *The Feasibility of Democracy in Africa*, Washington, Brookings Institute, 1992.

<sup>26</sup> Idem

### **3.2. Les récents putschs militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger : indicateurs d'un néo-souverainisme ?**

Les récents coups d'État militaires dans les trois États précédents sont émaillés d'actions et de déclarations politiques, lesquelles s'apparentent aux logiques néo-souverainistes sus évoquées, à savoir, la volonté de l'autodétermination, le libre choix des partenaires, le développement sur des modèles endogènes. En voici quelques actions :

En effet, l'État malien rapporte<sup>27</sup> que les autorités de transition ont révisé, en premier lieu, des alliances internationales au lendemain du coup d'État de Assimi Goïta, laquelle révision est marquée par l'arrêt de la coopération avec les forces Barkhane en 2022, et par un renforcement des liens avec la Russie, notamment par l'acquisition d'équipements militaires et la collaboration avec des entreprises de sécurité, comme le groupe Wagner. En second lieu, le Mali a initié une réforme constitutionnelle, visant à améliorer la gestion de l'État. Des mesures ont été également prises pour lutter contre la corruption. En troisième lieu, d'après ce rapport, l'État malien a pris des mesures pour renforcer le contrôle des ressources naturelles. Des initiatives ont été prise pour promouvoir l'agriculture locale. En fin, en quatrième lieu, l'État malien a intensifié les accords pour restaurer la paix avec les groupes armés opérant dans le pays.

Le Burkina-Faso a posé les actes similaires. En effet, le rapport<sup>28</sup> de l'État Burkinabè révèle également qu'après le coup d'État de Ibrahim Traoré, les putschistes ont mis fin à l'opération Barkhane qui luttait contre les groupes terroristes dans la région. Le Burkina-Faso a également renforcé les liens avec la Russie, la Chine et la Turquie, notamment dans les domaines commerciaux, de défenses, et économiques. Le gouvernement de transition a également pris des mesures pour promouvoir l'agriculture pour réduire la dépendance alimentaire.

Au Niger, après le coup d'État du 26 juillet 2023, plusieurs actions ont été également menés par les putschistes. Leur rapport<sup>29</sup> évoque une convulsion diplomatique, marquée par l'expulsion des ambassadeurs français, nigérian, et des États-Unis notamment. Le Niger a aussi dénoncé certains accords militaires avec la France, en exigeant le départ des troupes françaises présentes au Niger. Cette décision est justifiée par leur volonté de réduire l'influence militaire étrangère sur le territoire nigérien. Il y a eu également un rapprochement

---

<sup>27</sup> Se référer au site de l'État malien, Op. Cit.

<sup>28</sup> Se référer au site de l'État du Burkina-Faso, Op. Cit.

<sup>29</sup> Se référer au site de l'État du Niger, Op. Cit.

avec la Russie, la nationalisation des ressources nigérien et bien d'autres actions qui témoignent leur volonté, disent-ils, d'autodétermination.

Au niveau régional, les trois États ont signé une charte en septembre 2023, pour la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), ayant comme objectif la défense collective en cas d'agression extérieure. Des discussions sont engagées pour la création d'une monnaie commune, garantissant ainsi leur souveraineté régionale. Les récentes actions communes des États de l'AES au niveau régional, s'est traduite dans leur annonce conjointe du 28 janvier 2024, du retrait sans délais de la CEDEAO. Cette décision les conduit à la signature de la charte de la création d'une confédération des États du sahel lors d'un sommet tenu au Niger le 06 juillet 2024. En fin, nul n'ignore les fameux discours des putschistes en Russie, ou également à la tribune des Nations-Unies, dénonçant les systèmes néocoloniaux et toutes formes de dominations des États africains.

Notre analyse, au regard de ce qui précède, part du principe que les coups d'États militaires dans ces trois pays peuvent être aperçu comme indicateurs d'un néo-souverainisme réactionnaire face à la limite du souverainisme. Comme nous l'indiquions plus haut, ce souverainisme prône la souveraineté qui est un principe juridique des États, lequel principe reste loin d'être appliqué dans le contexte africain, au regard des travaux de Bal Lider. Le non-respect de ce principe souverainiste en Afrique peut-être une justification des coups d'État en Afrique, lesquels sont généralement motivés par le désir de faire respecter cette souveraineté, dans le choix des partenariats internationaux.

## **Conclusion**

Les récents coups d'État militaires au Mali (2020 et 2021), au Burkina-Faso (2022) et au Niger (2023) illustrent une instabilité politique croissante en Afrique de l'Ouest. Cette situation inquiétante a suscité notre intérêt à mener cette étude pour appréhender la taxinomie de ce phénomène. Ces évènements ayant eu lieu dans des différents contextes, sont néanmoins présentés comme des réactions aux échecs des gouvernements civils en matière de sécurité, de gouvernance et de développement économique. Les insurrections terroristes, la corruption endémique et l'incapacité de ces gouvernants civils à répondre aux besoins fondamentaux des populations ont donc alimenté le mécontentements et justifié, aux yeux des putschistes, la prise de pouvoir par la force armée. Ces prises arbitraires de pouvoirs par la force dans le cas des trois États, sont motivés par la volonté de restaurer la souveraineté nationale. Cependant, les points de vue sur ce phénomène ne font pas l'assentiment de tous.

Ainsi, à la question de savoir comment peut-on véritablement qualifier ce phénomène, notre hypothèse était que ce phénomène serait motivé par un désir néo-souverainiste qui naît de la limite du souverainisme. A l'issue de nos analyses, nous sommes parvenus à l'idée que ces récents coups de force militaires sont une réaction face aux limites de la souveraineté comme principe juridique des États. Par conséquent, ces coups de forces militaires sont porteurs d'un désir néo-souverainiste. Notre hypothèse est, de ce point de vue, partiellement affirmée dans la mesure où, il y a pléthores recommandations nécessaires pour qu'elle s'affirme totalement. Ces recommandations s'articulent autour de la nécessité de : renforcer des institutions démocratiques, lesquels passent par les réformes institutionnelles. Développer l'économie par la création d'emploi pour les jeunes. Renforcer davantage la sécurité sur les plans nationaux comme régionaux. Encourager le dialogue national pour apaiser les tensions internes. En somme, pour approfondir les perspectives souverainistes des coups d'État en Afrique, l'examen des nouvelles alliances et des relations diplomatiques post-coup d'État avec des puissances non occidentales peut-être envisagé.

## Références bibliographiques

AKE Claude, *The Feasibility of Democracy in Africa*, Washington, Brookings Institute, 1992.

AKEMAKOU Nesson, « Autopsie de la vague des coups d'État en Afrique francophone (2020-2023) », in *L'Afrique des Idées*, 2023.

ALLES Delphine, RAMEL Frédéric, et GROSSER Pierre « Chapitre 5. L'État et la diplomatie », in, *Relations internationales. Cours, exercices corrigés, méthodes commentées*, sous la direction de Alles Delphine, Ramel Frédéric, Grosser Pierre. Armand Colin, 2018, pp. 103-120.

BADIE Bertrand, *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

BAL Lider, « Le mythe de la souveraineté en droit International, la souveraineté des États à l'épreuve des mutations de l'ordre juridique International », Thèse de doctorat, École Doctorale, Droit Science Politique Histoire, Université de Strasbourg, le 3 Février 2012.

BENCHANANE Mustapha, *Les coups d'état en Afrique*, Paris, Editions Publisud, 1989.

BODIN Jean, *Les six livres de la république*, Paris, Edition Fayard, 1986.

BOIA Lucien, *La fin de l'Occident ? Vers le monde de demain*, Paris, Manitoba, 2018.

CHAFER Tony, *La fin de l'empire colonial français en Afrique de l'Ouest entre utopie et désillusion*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, Éditions La découverte, 2002.

FRÉMEAUX Jacques, *Les empires coloniaux Une histoire-monde*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

GUENOLE Thomas, « Introduction », Thomas Guénoles éd., *Le Souverainisme*. Presses Universitaires de France, 2022.

HINSLEY Francis, *Sovereignty*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

KIM Nan Kyu, « International Conflict, International Security Environment, and Military Coups », in *International Interactions*, 44, (5), 2018, pp. 936-952.

KI-ZERBO Joseph, *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, codesria, 1992.

LUTTWAK Edward, *Le Coup d'État*, Paris, Éd. Robert Laffont, 1969.

MBEMBE Achille, « Nous sommes arrivés au bout d'un cycle historique » : refonder les relations entre l'Afrique et la France », in *Revue internationale et stratégique*, 2024/1 (N° 133), p. 57-67. DOI : 10.3917/ris.133.0057. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-internationale-et-strategique-2024-1-page-57.htm>

MKANDAWIRE Thandika et SOLUDO Charles C., *Our Continent, Our Future : African Perspectives on Structural Adjustment*, Dakar, codesria, 1999.

NANA NGASSAM Rodrigue, « Gouvernance et terrorisme au Sahel : quelle(s) perspective(s) ? », in *Revue Défense Nationale*, 2024/3 (N° 868), p. 91-96. DOI : 10.3917/rdna.868.0091. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-defense-nationale-2024-3-page-91.htm>